

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Rendre les jeunes, acteurs de notre ville*

Délibération n° : 441

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 181148

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Attribution de subventions à l'Université Jean Monnet - Composante TELECOM SAINT-ETIENNE - Start'In Challenge 2018 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Rendre les jeunes, acteurs de notre ville*

Délibération n° : 441

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 181148

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Attribution de subventions à l'Université Jean Monnet - Composante TELECOM SAINT-ETIENNE - Start'In Challenge 2018 - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans une démarche d'insertion professionnelle et de rapprochement avec les milieux socio-économiques figure parmi les priorités de la Ville en matière de politique jeunesse. Cette intervention publique est en effet considérée comme un vecteur essentiel à l'épanouissement des jeunes et de développement social et économique pour le territoire.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'Université Jean Monnet, à travers sa composante TELECOM SAINT-ETIENNE, organise, par son action Start'In Challenge 2018, un concours de création de startups à destination des étudiants et jeunes diplômés visant à une insertion professionnelle sur le territoire. La Ville de Saint-Étienne souhaite soutenir cette action afin de promouvoir l'esprit d'entreprendre des étudiants et favoriser le développement économique du territoire.

□ **Contenu :**

Ouvert à tous les étudiants et jeunes diplômés de l'Université Jean Monnet, TELECOM SAINT-ETIENNE, de l'Institut d'Administration et des Entreprises et des Mines Saint-Étienne, ce concours est récompensé, pour chacun des lauréats, par un prix composé d'un accompagnement d'un an ainsi qu'un hébergement par l'incubateur USE'In .

La Subvention accordée, par la ville, pour ce projet Start'In Challenge est de 3 000 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 3.000,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	3.000,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'Université Jean Monnet, composante TELECOM SAINT-ETIENNE, afin qu'elle puisse mener à bien cette action.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

BP 2018 chapitre 65 article 65738

Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

M. Jean Noël CORNUT, Conseiller Municipal Délégué et M. Florent PIGEON, Conseiller Municipal ne prennent pas part au vote.

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

**Corinne L'HARMET-
ODIN**